Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260321-2026210303-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE BRUGUIERES

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 29
Ont donné pouvoir : 0
Excusé : 0
Date de convocation : 17 mars 2026

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 21 mars 2026, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Arnaud SIGU, maire

Présents : Eléonore BARTHE, Bruno BEHEREGARAY, Carlos BICO, Philippe BORIES, Pascale BOUSQUET, Sybille CAZAUX, François CHABAUD, Jean Luc CHABOSI, Adrien CRASSAC, Mylène DAZET PLANTADE, Joëlle DOLIQUE, Raphaël DUMAS, Sandrine ESTAMPES, Florent EVEILLARD, Hervé FOURNET FAYAS, Laurent GUERRE, Laurent GONCALVES, Marlène JAMIN, Marie Sophie JANNO, Stéphanie LAGORIO, Magali MARTIN RIVALS, Bruno MAURY, Constance PERNEY, Karine RAU, Alain ROUX, Géraldine RUSCASSIER, Bruno SERRA, Arnaud SIGU, Nathalie VELOUPOULE

Pouvoirs :

Excusés :

Madame Sybille CAZAUX a été désigné secrétaire de séance.

2026-21-03-03	Election des adjoints au maire

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Vu les délibérations n°2026-21-03-01 et n°2026-21-03-02 en date du 21 mars 2026 portant élection du maire et fixant le nombre d'adjoint au maire

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Après un appel à candidature, les listes des candidats sont les suivantes :

- Liste de Carlos BICO composée de :
 - Carlos BICO
 - Pascale BOUSQUET
 - Florent EVEILLARD
 - Eléonore BARTHE
 - Bruno MAURY
 - Sandrine ESTAMPES
 - Hervé FOURNET FAYAS
 - Nathalie VELOUPOULE

Publié le : 23/03/2026 13:45 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Bruguieres
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/55750

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 031-213100910-20260321-2026210303-DE

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 29
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs :3
Nombre de suffrages exprimés : 26
Majorité absolue* : 14
La majorité absolue est égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur

Ont obtenu :

Nom de la liste de candidats	Nombre de suffrages obtenus
Liste de Carlos BICO	26

La liste de Carlos BICO ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers municipaux ont été proclamés élus en qualité d'adjoints au maire, dans l'ordre du tableau les personnes suivantes :

- Carlos BICO, 1er adjoint au maire
- Pascale BOUSQUET, 2éme adjoint au maire
- Florent EVEILLARD, 3éme adjoint au maire
- Eléonore BARTHE, 4éme adjoint au maire
- Bruno MAURY, 5éme adjoint au maire
- Sandrine ESTAMPES, 6éme adjoint au maire
- Hervé FOURNET FAYAS 7éme adjoint au maire
- Nathalie VELOUPOULE, 8éme adjoint au maire

Les personnes élues ont accepté leur fonction et sont immédiatement installées.

A Bruguières, le 21 mars 2026,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Arnaud SIGU

Arnaud SIGU
Signature numérique de Arnaud SIGU
Date : 2026.03.21 12:35:29 +01'00'

Publié le : 23/03/2026 13:45 (Europe/Paris)
Par : Mairie de Bruguieres
https://www.mairie-bruguieres.fr/documents_administratifs/55750